

Discours
25 Avril 2018

70 ans d'Israël - Grande Synagogue

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de célébrer avec vous les 70 ans de l'Etat d'Israël. J'adresse mes **plus sincères félicitations** et vœux de succès à la population et aux autorités d'Israël. Et je salue les deux ambassadeurs qui sont parmi nous aujourd'hui, Madame Simona Frankel et Monsieur Leshno-Yar.

Les **conditions de la création d'Israël ont été difficiles**. Le 14 mai 1948, David Ben-Gourion prenait la parole devant le Conseil national réuni dans la grande salle du Musée de Tel-Aviv. Le lendemain, les nations arabes voisines déclaraient la guerre au nouvel Etat. Et les premières bombes tombaient sur Tel-Aviv.

50 ans plus tôt, en 1897, au Congrès de Bâle, **Théodor Herzl lançait le mouvement sioniste**. Le 02 novembre 1917 intervenait la « Déclaration Balfour ».

Depuis **70 ans, des liens extrêmement forts sont tissés entre nos deux pays**.

Le Royaume de Belgique a **soutenu la nécessité d'un « foyer national juif »** en Palestine mandataire et l'idée d'un Etat nation. **Dès le 29 janvier 1949, la Belgique a reconnu le nouvel Etat israélien**.

Notre pays a soutenu la résolution 181 des Nations Unies qui prévoit **la création de deux Etats**, l'un juif et l'autre arabe, avec un statut transitoire pour Jérusalem et Bethléem. Ce vote constitue toujours la base de notre approche dans les négociations en vue d'une solution au conflit israélo-palestinien.

Lors de ma visite en Israël en février 2017, j'ai répété notre plaidoyer pour **une solution négociée aboutissant à deux Etats**, avec des frontières sûres et internationalement reconnues.

Notre attachement à la sécurité de l'Etat d'Israël est sans ambiguïté.

Nos deux pays sont également des partenaires commerciaux importants. Je veux, ici, saluer le dynamisme économique et la formidable capacité innovatrice du peuple israélien.

Nous partageons aussi les valeurs fondamentales de la démocratie, comme la vigueur des débats d'idées qui en découlent.

Mesdames et Messieurs,

Surtout, **nous sommes rassemblés dans la douleur et dans le traumatisme de la Shoah**. Nous sommes marqués par cette émotion indélébile. Cette émotion que j'ai ressentie une fois encore lors de ma dernière visite, avec le sénateur Jacques Brotchi et d'autres parlementaires belges au mémorial de Yad Vashem.

Sur 27.000 « Justes parmi les Nations », 1.731 sont des compatriotes belges. Ils sont l'honneur et la fierté de notre pays. Ils sont notre dignité.

Dames en Heren,

Drie jaar geleden **herdacht ik samen met u de zeventigste verjaardag van de ontdekking van de dodenkampen**.

Het was enkele maanden na de aanslag op het Joods Museum die ons land in diepe rouw stortte.

We hebben overal in Europa een heropleving van antisemitische en negationistische daden vastgesteld.

Enkele weken geleden nog waren wij bijzonder geschokt en verontwaardigd door de **antisemitische moorden** op Mireille Knoll en Sarah Halimi. Et nous n'oublions pas l'assassinat du Docteur Joseph Wybran, en 1989, sur le parking de l'hôpital Erasme.

Ik heb het drie jaar geleden al verklaard. Ik herhaal het vandaag opnieuw: **onze solidariteit tegen het antisemitisme is onvoorwaardelijk en ondubbelzinnig**. Notre solidarité contre l'antisémitisme est inconditionnelle et totale.

We verzetten ons allemaal samen tegen alle vormen van radicalisme, fanatisme en terrorisme.

Veiligheid is de eerste verantwoordelijkheid van de overheid. Het is onze eerste opdracht.

De regering heeft zich ertoe verbonden om de veiligheid van de Joodse gemeenschap in België te versterken.

We hebben vele maatregelen genomen om ieders veiligheid te garanderen. Er zijn extra middelen ingezet. De huidige **veiligheidscultuur is niet meer dezelfde als drie jaar geleden**.

Mesdames et Messieurs,

Devant vous, je me suis engagé personnellement. Et le Gouvernement a mobilisé les moyens nécessaires pour assurer une protection renforcée, notamment pour les écoles juives, l'ambassade, ainsi que d'autres lieux stratégiques.

En parallèle, nous avons développé le conseil national des cultes reconnus pour favoriser le dialogue, le respect mutuel et la compréhension inter-religieuse.

Les représentants des cultes reconnus et de la laïcité ont souscrit à une déclaration commune avec le gouvernement fédéral. **Chacun reconnaît la primauté de l'Etat de droit sur la loi religieuse.**

La présence aujourd'hui des représentants des différents cultes reconnus et de la laïcité constitue **le symbole tangible d'une mobilisation pour le dialogue permanent et la promotion de nos valeurs fondamentales** : les droits de l'Homme, l'Etat de droit, le respect et la démocratie.

Nous sommes lucides : tous les jours, nos valeurs sont mises à l'épreuve. Des actes antisémites et négationnistes sont encore commis en Belgique. **Je ne peux pas l'accepter.** Notre pays ne peut pas l'accepter.

Notre fermeté doit être totale. Aucun accommodement avec l'antisémitisme ne peut être toléré. Quel que soit sa forme. Cela vaut aussi pour ma propre *alma mater*.

La formation à la citoyenneté est fondamentale. C'est une bataille de chaque instant. L'éducation, l'accès à la culture, ou encore l'enseignement de l'histoire, sont nos armes au service du respect.

Le devoir de Mémoire est une flamme que rien ni personne ne doit pouvoir éteindre.

Les arts, les sciences, la recherche et l'innovation technologique, le développement économique et social, dans chacun de ces domaines et dans bien d'autres, la communauté juive a apporté une contribution inestimable. **Apportant ainsi sa marque inaltérable dans le progrès de l'humanité.** Au service du développement de notre pays et de l'Europe.

Une fois encore et avec solennité, je l'affirme : **la Belgique sans les juifs n'est pas la Belgique.**

Je souhaite un bel anniversaire à l'Etat d'Israël.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/70-ans-d%E2%80%99isra%C3%ABl-grande-synagogue>